

Compte rendu du Conseil d'Etablissement

Jeudi 04 Juin 2009

En ouverture de séance, Madame le Proviseur souhaite la bienvenue aux membres du conseil et plus particulièrement à M. Laurent GILLARD, Conseiller culturel, qui représente Monsieur Michel DUCLOS, Ambassadeur de France à Damas et Monsieur le Consul Candide SOCI. Mme le Proviseur prie les membres du Conseil d'excuser M. le Directeur Général de la Mission Laïque Française M. Jean-Pierre VILLAIN. Sont excusés les représentants des élèves Maya CHEHADE et Hikmat KHOUKAZ qui préparent leurs épreuves du Baccalauréat. Madame le Proviseur déclare l'ouverture de la séance. Madame Myriam SAADA assure le secrétariat de la séance.

Madame le Proviseur rappelle l'ordre du jour.

Le Procès Verbal du Conseil du Jeudi 09 Avril 2009 n'ayant suscité aucune remarque est adopté à l'unanimité.

Résultats Bac Blanc N° 2 et Brevet Blanc N° 2 :

Madame le Proviseur remercie les professeurs pour leur investissement et la mobilisation de tous afin d'assurer le bon déroulement du bac et du brevet blancs.

Madame le Proviseur présente les résultats de ces épreuves – Annexe 1-.

Organisation de la rentrée 2009/2010 :

Le projet du calendrier transmis à l'IEN de la zone pour l'année scolaire 2009/2010 le 11 janvier 2009 a été présenté aux membres du Conseil du 09 Avril 2009 afin qu'ils puissent réfléchir à d'éventuelles modifications. M. ANTAKI propose de réduire les vacances d'hiver de 4 jours et de terminer l'année scolaire plus tôt. Mme le Proviseur et M. VRIGNAUD soulignent l'importance de la durée des vacances entre les périodes comptant sept semaines de travail scolaire, car elles assurent aux élèves un rythme équilibré leur permettant de récupérer et de se reposer. Ce qui est approuvé par M. le Conseiller Culturel, M. Laurent GILLARD.

Madame le Proviseur annonce que la pré-rentrée des professeurs et des personnels aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2009, la rentrée des élèves du secondaire le mercredi 3 septembre, et la rentrée du primaire et maternelle le jeudi 3 septembre 2009. La pré-rentrée de l'Administration aura lieu le 24 août 2009.

Structure Pédagogique : 1 ^{er} degré

Monsieur le Directeur du Primaire rappelle que la structure pédagogique dépend des pré-inscriptions qui sont au nombre de 28 à ce jour et que ce chiffre peut évoluer jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Mme le Proviseur indique que 10 nouvelles inscriptions ont été enregistrées dans le secondaire.

M. BENDKI s'inquiète des effectifs de la future 1^{ère} S (33 élèves) pour l'année prochaine en rappelant que le total des élèves dans les 2 terminales étaient de 31 cette année. Il craint que ce nombre affecte les chances de participation et de réussite des élèves en terminale. M. le

Conseiller Culturel répond qu'il n'y a aucune raison de faire l'amalgame entre le nombre d'élèves et la réussite scolaire et que 33 élèves est un nombre très acceptable en France.

Mme le Proviseur ajoute que cette structure étant équilibrée a été validée par la Mission Laïque Française et que la classe de 1^{ère} S travaillera en groupe de 11 élèves en anglais, physique-chimie et en SVT.

Conseils Pédagogiques :

Madame le Proviseur informe les membres du Conseil que deux conseils pédagogiques se sont tenus le 28 janvier (en présence de M. VILLAN Directeur Général de la Mission Laïque) et le 20 mai dernier. En voici les principales propositions présentées lors de l'Assemblée Générale du 27 mai :

1-Développer un protocole de formation au sein de l'établissement.

2-Développer la culture de la connaissance et de la recherche chez nos élèves, ainsi que la cohérence des savoirs interdisciplinaires.

Le protocole de la formation sera établi et suivra les textes du Bulletin Officiel. Il sera organisé en partenariat avec l'Inspection pédagogique régionale et l'Inspection Générale.

Madame le Proviseur signera des lettres de mission aux professeurs-formateurs et aux professeurs en formation.

3- La Vie Scolaire : Développer un climat de Vie Scolaire favorable aux études par l'investissement de chacun et de tous, adultes et élèves, dans le respect du Règlement Intérieur.

4- Développer l'espace pédagogique interactif sur le site de l'établissement :

M. Yasser EL HINEIDI présente le site et explique que le "nouvel espace élèves" permet la communication entre les professeurs et les élèves afin de permettre l'échange des cours, des devoirs ou des projets réalisés. M. Choukri ASSAL souligne que l'espace élève s'est étoffé au fur et à mesure de l'année. M. HAMEL répond qu'il encouragera les enseignants du Primaire à mettre leurs activités, sorties et projets sur le site. Mme le Proviseur annonce que cet espace prendra de l'ampleur et deviendra interactif entre les élèves et les professeurs et pourquoi pas les parents.

5- L'évaluation des compétences des élèves :

Evaluation des élèves des compétences à acquérir par les élèves s'effectue par cycle et non pas par année scolaire, chaque élève ira à son rythme et prendra le temps d'acquérir une notion et la validation se fera en fin de cycle. Mlle Julie CAPITAINÉ indique qu'une compétence évaluée : En cours d'acquisition (ECA) ne signifie pas un résultat négatif, mais peut s'expliquer par une acquisition à compléter l'année suivante par exemple.

Projet Astronomie :

Dans le cadre du projet Astronomie mené par M. MONET, différentes activités, expositions et interventions ont été mises en place cette année, une sortie nocturne est prévue la semaine prochaine. Ce projet sera bientôt publié dans la nouvelle revue de la Mission Laïque Française.

Règlement Intérieur :

Madame le Proviseur informe le Conseil des modifications dans le Règlement Intérieur pour l'année scolaire 2009/2010 :

- 1- L'usage des téléphones portables, des baladeurs des jeux électroniques et autres jeux est interdit dans l'établissement, cour et espaces verts.
En cas d'usage, le matériel fera l'objet d'une saisie et d'une restitution à la fin de L'année scolaire.**

- 2- Le règlement de l'infirmerie en français et en arabe sera inclus dans le carnet de correspondance.**

Budget Prévisionnel 2009/2010 :

M. EL CHEHABY précise que l'année 2008/2009 est une année de référence pour le budget qui est passé de l'année civile à une année scolaire.

M. EL CHEHABY présente le budget Prévisionnel qui sera voté pendant la deuxième quinzaine du mois de juin au Conseil d'Administration de la Mission Laïque Française. Madame le Proviseur souligne le recrutement d'un nouveau professeur détaché en lettres pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Mme le Proviseur a fait distribuer aux membres du Conseil un document sur : L'évaluation du taux d'inflation et de l'indice des prix en Syrie, qui est 15,5%. Mme le Proviseur annonce une augmentation de 6% dès le 1^{er} septembre pour les salaires des locaux (hors H3).

M. Antoine ANTAKI s'interroge sur la grille H3, M. EL CHEHABY répond que la grille H1 correspond aux salaires des personnels diplômés localement, tandis que la grille H3 correspond aux personnels dont le diplôme est délivré en France par les universités françaises.

Madame le Proviseur annonce une augmentation des frais d'écolages de 5%.

M. KEBBEH pense que les frais d'écolages sont trop élevés et qu'une promesse avait été faite il y a 4 ans lors d'un conseil d'établissement de ne pas dépasser les 7% d'augmentation et celles-ci seraient réparties sur deux ans, or il s'avère qu'en 3 ans successifs, les augmentations étaient de l'ordre de 7%, 12%, et 5% ce qui donne au total 24% d'augmentation ces 3 dernières années. M. KEBBE évoque les réductions de la fratrie et propose 50% pour le 3^{ème} enfant (comme cela se fait dans certains établissements) au lieu des 20% actuellement appliqués.

M. Pierre ANTAKI dit que peut être l'on pourra attirer plus d'élèves avec des frais de scolarité moins onéreux.

Pour la partie "Investissement" du Budget, Monsieur le Directeur du Primaire évoque : L'équipement de la cour avec du matériel qui résiste à la chaleur et au froid, et qui correspond à toutes les normes de sécurité en rigueur.

Un coin écoute en Maternelle.

Madame le Proviseur évoque :

- 3- L'achat de matériel scolaire de pédagogique en sciences
- 4- L'achat de matériel pour les laboratoires de Physique-chimie et SVT.

Mme Myriam LAWAND souligne que la plupart des activités sportives faites avant le changement de local du Lycée étaient gratuites et avaient lieu dans des piscines et des terrains

de sports publics, ce qui a engendré une grande économie pour l'établissement, alors qu'à Damas 3000 L.S sont perçues par classe et par mois pour les activités sportives.

M. KEBBE demande si les élèves de l'école peuvent bénéficier de bourses universitaires.

M. le Consul répond que les élèves déposent leurs demande auprès du CROUS qui contacte le consulat, ce dernier prend contact avec la famille afin d'étudier la demande, l'obtention d'une mention peut avoir un rôle favorable dans cette démarche.

M. ANTAKI demande quel est le statut de la cafétéria, est-ce une sous-location ? M. BENDKI demande quel sont les bénéfices perçus par l'école? M. le Gestionnaire répond que ce n'est pas une sous-location, mais que l'équipe de la cafétéria est indépendante et qu'elle verse 10% de ses recettes à l'école, l'année dernière ces recettes ont égalé 85000 LS

M. Pierre ANTAKI s'interroge sur le fait qu'un seul million de LS est destiné aux investissements par rapport aux 155 millions du budget, Madame le Proviseur répond que la masse salariale représente 76% du budget et M. le gestionnaire souligne que le reste est consacré au fonctionnement de l'Etablissement.

9- M. Pierre ANTAKI demande si l'on peut demander les conseils d'un expert comptable ou d'un audit pour la mise en place des futurs budgets. Madame le Proviseur répond que cela est tout à fait possible.

Bilan des commissions :

La Commission de Transport : Représentée par M. Choukri ASSAL.

M. ASSAL informe le conseil que M. KABAWÉ, Responsable du transport scolaire est d'accord pour acheter un nouveau bus avec un délai de 60 jours quand le nombre des élèves dépassent le nombre prévu sera de 5 à 10 élèves.

Le montant des frais de transport pour l'année scolaire 2009/2010 est 25400 LS par élève contre 27000 LS l'année dernière : cette déduction est due à la baisse du prix du fuel en Syrie et une ristourne à été accordée aux familles par M. KABAWÉ au 3^{ème} trimestre.

Ce paiement s'effectuera en trois versements, M. KABAWÉ, le responsable du transport s'engage à affecter les petits bus pour desservir les quartiers dont l'accès est difficile et où les rues sont étroites.

M. ASSAL demande si d'autres compagnies de transport ont été contactées, M. ANTAKI demande pour la réduction qui n'est que de 6% alors que la baisse du fuel était de l'ordre de 20%. M. Choukri ASSAL répond que les vérifications des bus ont été faites et le prix de leurs assurances avait également augmenté.

Madame EL CHAMI fait remarquer que la qualité du transport compte plus que les frais de celui-ci.

Mme le Proviseur répond qu'une autre compagnie a été auditionnée, mais la Commission transport n'a pas souhaité donner suite.

La Commission Espaces-verts : Présentée par M. Georges BACHOURA.

qui a mené et relaté la semaine verte au collège qui s'est déroulée du 6 au 10 avril 2009, cette semaine avait pour but de sensibiliser les élèves à leur environnement, elle s'est déroulée dans une bonne ambiance et le but serait de généraliser cette initiative à toutes les classes de l'établissement. Le Power Point relatant cette semaine est présentée au Conseil et placée sur le site du Lycée.

La Commission Santé et Vie Scolaire : présentée par Mme Myriam SAADA.

Mme SAADA a évoqué les 7 interventions menées dans le collège par Mme l'infirmière et Mme la responsable de la Vie Scolaire sur le thème de l'utilisation des téléphones portables. Vous trouvez son intervention dans annexe n° 2 (les interventions se sont faites sous forme de questionnaire à remplir par les élèves suivies de discussions et d'échange d'opinion entre les élèves et les adultes).

Mme le Proviseur a évoqué la journée des "Portes Ouvertes" du 8 mai 2009. M. le Consul a souligné l'importance de cet événement qui s'est déroulé dans une bonne ambiance, les élèves qui formaient les groupes d'accueil étaient très présents et très concernés et les visiteurs ont pu découvrir l'établissement et toutes ses activités pédagogiques et en ont manifesté beaucoup d'intérêt.

Mme LAWAND évoque les projets en EPS de cette année notamment le tournoi inter lycées à Alep auquel ont participé 8 établissements syriens, des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} du lycée français se sont illustrés à la 3^{ème} place à la course, 2^{nde} place au saut en longueur et à la 2^{nde} place aux échecs.

Mme LAWAND rappelle que le tournoi sportif inter lycée (Damas-Le Caire-Alep) a eu lieu le 3 et le 4 avril dernier et que le Lycée français D'Alep a été classé premier dans toutes les disciplines sauf en football pour les garçons. Le Lycée français d'Alep a remporté 5 tournoi sur 6.

Mme le Proviseur souligne la participation de la chorale de l'école à la semaine de la Francophonie durant le mois de mars dernier, M. BACHOURA, chef de cœur de la chorale rappelle que les chansons étaient inédites (paroles et composition). M. le Consul note une belle participation du Lycée à la semaine de la francophonie.

Questions diverses :

M. Antoine BENDKI lit les questions diverses et les remarques soulevées par les parents d'élèves (voir annexe)

Mme le Proviseur remercie M. le Consul pour son soutien tout au long de cette année et souhaite de bonnes vacances à tous les membres du Conseil.

La science est terminée à 19h30.

La secrétaire de séance
Mme Myriam SAADA

Le Proviseur
Catherine GANAYE

